***Transversales : Journée d’étude doctorale du LIR3S***

***« De quoi l’héritage est-il le nom ? »***

Organisateurs : Gaëtan Mangin – Doctorant en Sociologie

Charly Dumont – Doctorant en Sociologie

Date : Jeudi 14 octobre 2021

Lieu : Salle Georges Chevrier (Salle 319), UFR Droit – Bât Droit, uB

APPEL À COMMUNICATIONS

Cette journée est ouverte à tous et à toutes les doctorant·e·s, docteur·e·s,   
susceptibles d’être intéressé·e·s par le sujet.

Date limite de proposition   
(titre de l’intervention ainsi qu’un bref résumé d’une quinzaine de lignes)

1er mai 2021

Cette communication donnera lieu à une publication dans la revue électronique *Transversales*.

Nous informerons les doctorants de la sélection des propositions mi-mai.

Pour l’envoi des propositions de communication ou pour toute demande de renseignements :

[gaetan.mangin@gmail.com](mailto:gaetan.mangin@gmail.com) – [charly.dumont@u-bourgogne.fr](mailto:charly.dumont@u-bourgogne.fr)

La notion d’héritage a ceci de spécifique qu’elle désigne tout à la fois un mode de transmission par voie de succession (transmettre en héritage) et l’objet, matériel ou non, qui se trouve au cœur de cette transaction (transmettre *un* héritage). Qu’on l’appréhende au travers de l’une ou l’autre de ces acceptions, il représente un opérateur de continuité entre le passé et le présent (Gotman, 2006) au sein duquel se construisent et s’appréhendent les temps à venir. L’héritage porte en lui le poids de l’histoire collective mais aussi la somme de ce qui est acquis, appris et intériorisé par les individus et qui façonnent leurs manières d’agir, de penser et de sentir le monde. La notion demeure toutefois polysémique : culturel, social, patrimonial ou encore idéologique, l’héritage désigne un ensemble hétérogène d’objets, d’idées, de valeurs ou encore de concepts. Ces derniers peuvent en outre prendre sens à des degrés divers, de la plus complexe individualité à la plus englobante totalité du vivant.

Il y a près d’un siècle, Émile Durkheim mettait en lumière un immense paradoxe : à son paroxysme, l’idéologie de la propriété individuelle supposerait que le patrimoine d’un individu ne soit que le fruit de son propre labeur, or, dans les faits, cette organisation sociale repose sur la propriété héritée, produit d’une œuvre collective appropriée par un seul individu (Durkheim, 1928). Dans un monde aujourd’hui marqué par le culte de la performance (Ehrenberg, 1991) et l’injonction à l’aboutissement de soi, une société au sein de laquelle chaque individu devient sa propre petite entreprise et se doit de parvenir par lui-même à se réaliser à travers de multiples facettes que recouvre son existence, l’héritage de capitaux économiques demeure le facteur le plus puissant d’inégalités sociales. Dans un contexte d’accroissement des inégalités (Piketty, 2013) au point que pour devenir riche il est aujourd’hui indispensable « d’hériter » (Frémeaux, 2018), nous pourrions nous demander si la réalisation de l’idéal démocratique suppose l’abolition de l’héritage. Il nous semble tout aussi attrayant de tenter d’expliquer, au-delà des stratégies de reproductions de quelques-uns, l’impopularité de cette proposition.

Dans une autre perspective, les travaux de Pierre Bourdieu dans le Béarn montrent à quel point l’injonction à perpétuer l’héritage peut présider les stratégies matrimoniales (Bourdieu, 2002). En ce sens, nous pourrions également chercher à saisir les marges de manœuvre possibles dans la négociation d’un héritage afin de saisir ses dimensions habilitantes, valorisantes ou au contraire coercitives. Cette perspective peut notamment nous inviter à expliciter les obligations de rendre auxquelles s’expose celui qui reçoit (Mauss, 1950) et à poser la question de savoir s’il est possible de se défaire de son héritage et à quel prix.

Lorsqu’il est collectif, l’héritage se rapproche d’un patrimoine dont la préservation relève du produit de l’histoire autant qu’il participe de son écriture. Ces différentes narrations induisent notamment des relations spécifiques aux objets patrimoniaux qu’elles valorisent (Boltanski, Esquerre, 2017) au point, parfois, de les sacraliser (Lahire, 2015). Mais plutôt que d’être systématiquement la propriété de tous, cet héritage peut circonscrire une identité communautaire ou devenir le porte-parole d’un roman national (en attestent notamment les manifestations d’émotion suite à l’incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris). La notion de commun sous-tend, elle, l’idée d’un héritage universel et hors-propriété dont il faudrait garantir le libre accès à tous (Dardot, Laval, 2014). Partant de ces différentes approches, il nous semble intéressant d’expliciter les différentes conceptions de l’héritage que la notion de patrimoine tend à subsumer. Dans une société d’individus, où tout-un-chacun est enclin à produire sa propre identité narrative (Ricœur, 1983), il semble tout à fait stimulant de penser le rôle des différents récits collectifs. En outre, il pourrait être bienvenu d’aborder la manière dont les humains se questionnent à ce jour sur le milieu de vie bouleversé dont ils héritent, produit de deux siècles de productivisme, et ce qu’ils comptent léguer aux générations futures.

Les avancées de la génétique permettent aujourd’hui de manipuler l’ADN au point qu’il soit devenu possible de créer des « bébés à la carte ». Cette intervention au sein de ce qui semblait être jusqu’alors le plus immuable des héritages remet en question l’idée même de la filiation biologique, ce qui n’est pas sans soulever d’importants questionnements éthiques. Plus largement, cet exemple permet de révéler les enjeux éthiques, moraux et sociaux dans le choix de ce qu’on lègue.

Enfin, la filiation peut également se comprendre dans son sens idéel. Le savant, le politicien ou encore le militant s’engagent généralement dans une ou plusieurs traditions de pensée, reçoivent et perpétuent un héritage littéraire, scientifique idéologique ou encore philosophique. Il en est particulièrement ainsi du sociologue qui poursuit son chemin vers la déconstruction de tout essentialisme, dont le travail consiste à lutter contre l’amnésie de la genèse (Bourdieu, 1972) qui nous enclin à naturaliser le produit de l’histoire. Nous pourrons ainsi nous pencher sur les spécificités d’un tel héritage et ce que signifie cette dimension du travail intellectuel qui nous incline à « penser avec » et « penser contre » (Noiriel, 2003).

L’objectif de cette journée d’étude est d’ouvrir une discussion, la plus large possible, autour des différentes acceptions de la notion d’héritage pour laquelle nous venons de nous livrer à une exploration sommaire et loin d’être exhaustive. Les propositions de communication devront apporter leur pierre à l’édifice de la clarification de cette notion à partir d’apports de terrain et/ou de réflexions théoriques. Les contributions de l’ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales seront les bienvenues. **Nous invitons les doctorants et doctorantes souhaitant participer à la journée d’envoyer leurs communications avant le 1er mai.**

**Bibliographie indicative**

* Boltanski Luc, Esquerre Arnaud, (2017), *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Gallimard.
* Bourdieu Pierre (2002), *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Points Seuil.
* Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude (1964), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Les Éditions de Minuit.
* Bourdieu Pierre (1972), *Esquisse d’une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d’ethnologie kabyle »*, Librairie Droz, Travaux de Sciences Sociales.
* Dardot Pierre, Laval Christian (2014), Commun. Essai sur la révolution au xxie siècle, Paris, La Découverte.
* De Gauléjac Vincent (1999), *L’histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Desclée de Brouwer, Sociologie clinique.
* Durkheim Émile (1928), Le Socialisme : sa définition, ses débuts, la doctrine saint-simonienne, PUF.
* Ehrenberg, Alain (1991), *Le culte de la performance*, Calmann-Lévy.
* Frémeaux Nicolas (2018), *Les nouveaux héritiers*, Seuil.
* Gotman Anne (1991), *Hériter*, PUF.
* Gotman Anne (2006), *L’héritage*, PUF, Que sais-je ?
* Lahire Bernard (2015*), Ceci n’est pas qu’un tableau. Essai sur l’art, la domination, la magie et le sacré*, La Découverte, Coll. « Laboratoire des sciences sociales ».
* Muxel Anne (2007), *Individu et mémoire familiale*, Hachette, Pluriel (1è édition : 1996).
* Noiriel Gérard (2003), Penser avec, penser contre. Itinéraire d’un historien, Éditions Belin.
* Piketty Thomas (2013), *Le capital au xxie siècle*, Éditions du Seuil.
* Ricœur Paul (1983), *Temps et récit. Tome 3 : Le temps raconté*, Seuil.